

Image not found or type unknown



En arrêt maladir pendant procédure d'inaptitude

Par **Kaly26**, le **02/04/2013** à **00:11**

Bonjour Pat76
Je suis actuellement en AT+dépression post traumatique depuis 1 an toujours pas consolidée, très angoissée a l'idée de reprendre mon travail j'aimerais savoir comment me faire licencier pour inaptitude suite à cet accident (renverser par une moto passage piéton) car je n'ai plus les mêmes capacités physique et intellectuelle je serais incapable de tenir mon poste (traitement pour la dépression) et j'avoue que j'ai très peur de retourner sur ce lieu ou tout à basculé !
Merci pour votre réponse